



Ecole privée mixte Saint Joseph

2 Rue des écoles

85200 PISSOTTE

02.51.51.13.64

direction@pissotte-stjoseph.fr



* Thème d'année :

« Voyage dans le temps »

* Calendrier

Circulaire de rentrée

Année scolaire 2021-2022

L'équipe enseignante est heureuse d'accueillir vos enfants dans quelques jours. Ce document présente l'école et son fonctionnement, il comprend quelques changements chaque année. Merci de le lire attentivement et de le conserver durant toute l'année. Merci de nous retourner les documents qui vous seront confiés le jour de la rentrée, au plus tard le **lundi 20 septembre 2021**.

* Horaires

	Matin	Après-midi
Accueil	à partir de 8h35	à partir de 13h20
Classe	de 8h45 à 12h00	de 13h30 à 16h30

Texte de loi : Article D321-12

« L'accueil des élèves est assuré **dix minutes avant l'entrée en classe**. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, s'effectue à la fin des 3 heures d'enseignement réglementaire en maternelle comme en élémentaire sous la surveillance de l'enseignant. »

Merci de respecter les horaires de 12h00 et 16h30. Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignantes après les sorties à partir de 12h10 et de 16h40.

* Accueil

L'accueil dans l'école se fait au portail. Les enfants sont ensuite accueillis directement dans les classes. Les parents de maternelle peuvent accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la salle de motricité jusqu'à la Toussaint.

La porte sera fermée à 8h45 / Δ Responsabilité parents : Il faut que vous vérifiez absolument que votre enfant ait franchi le seuil de la cour et qu'un adulte l'ait pris en charge.

* Equipe pédagogique – Structure pédagogique – Effectifs

Niveau	TPS (inscriptions en cours d'année) PS – MS – GS – CP : 22 élèves	CE1 – CE2 – CM1 – CM2 : 26 élèves
Enseignantes	Mme DRUARD Flavie Chef d'établissement	Mme BOISLIVEAU Virginie (à 80%)
Enseignants suppléants	Décharge de direction - Nommé début septembre - 12 jours dans l'année	Mr LE MOULEC Kyllian (à 20%) Les mardis à partir d'octobre
Aide maternelle	Mme PAQUEREAU Emmanuelle	
Enseignant spécialisé Réseau d'Aide du secteur de Fontenay-Le-Comte	Mme DURAND Nadia	
Enseignante surnuméraire pour l'ARS Accompagnement à la réussite scolaire	Mme BAUDRY Alexia Les jeudis et vendredis de la période 1	
Deux AESH Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	En classe de Maternelle – CP - Mme GUYOT Hélène -	En classe de CE-CM - En attente de nomination -
Stagiaires	L'école accepte les stagiaires, dès la rentrée Mme DE PAIVA Lisa en Bac pro ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne) sera en classe de maternelle-CP jusqu'au 9 novembre inclus.	

Rentrée scolaire	Judi 2 septembre 2021
Vacances d'automne	Fin des cours : Vendredi 22 octobre 2021 Reprise des cours : Lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Fin des cours : Vendredi 17 décembre 2021 Reprise des cours : Lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Fin des cours : Vendredi 4 février 2022 Reprise des cours : Lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : Vendredi 7 avril 2022 Reprise des cours : Lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Fin des cours : Mardi 11 mai 2022 Reprise des cours : Lundi 17 mai 2022
Vacances d'été	Dernier jour de cours : Judi 7 juillet 2022

Mardi 7 septembre à 18h45 : Réunion de rentrée pour les parents des élèves de CE1

Mardi 7 septembre à 19h30 : Réunion de rentrée pour les parents des élèves de CE-CM et présentation de l'OGEC.

Mardi 7 septembre à 18h45 : Réunion de rentrée pour les parents des élèves de CP et verre de l'amitié en attendant le mot de présentation de l'OGEC à 20h.

Mardi 7 septembre à 19h30 : Réunion de rentrée pour les parents des élèves de Maternelle et présentation de l'OGEC.

Judi 16 septembre : Photographe à l'école

* Périscolaire et Restaurant scolaire :

GESTION MUNICIPALE

Le **périscolaire** se trouve 3 rue des écoles, il est ouvert de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h30.

La **restauration scolaire** se trouve 5 rue des écoles.

Vous trouverez la brochure municipale avec les renseignements complémentaires (tarifs, organisation, facturation) sur notre site internet : pissotte-stjoseph.fr.

Pour contacter la directrice : commune-de-pissotte9@orange.fr

* Catéchèse

La catéchèse se déroule tous les mardis à 18h à la maison paroissiale de Fontenay-Le-Comte (25 rue st Nicolas). Vous trouverez des précisions ainsi que les modalités d'inscription en annexe avec la feuille d'inscription, la charte avec l'autorisation parentale et le règlement qui doivent être transmis au plus tard le mardi 22 septembre. Si besoin, 2 permanences d'inscription auront lieu le mercredi 8 sept 10h à 12h et 17h à 19h et le samedi 11 sept de 10h à 12h. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter par mail : fontenaylecomte.catechese@diocese85.fr

* Frais de scolarité

Coût par enfant et par mois (sur 10 mois) : 30 € - Merci de régler ces frais chaque début du mois par virement de préférence (RIB ci-après) :

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15519	39064	00020051309	50	EUR

Identifiant international de compte bancaire

FR76	IBAN (International Bank Account Number)	1551	9390	6400	0200	5130	950
------	--	------	------	------	------	------	-----

Domiciliation
CCM FONTENAY LE COMTE

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM FONTENAY LE COMTE

Titulaire du compte (Account Owner)
OGEC ST JOSEPH

* Une rentrée placée sous un protocole sanitaire variable selon les niveaux d'alerte.

Les 2 classes comportant des fratries, la fermeture de l'une risque d'impliquer inévitablement la fermeture de l'autre... donc de l'école. Afin d'éviter cela, nous devons tous rester vigilants et respecter les gestes barrières, continuer à les expliquer aux plus jeunes. Merci de surveiller les éventuels symptômes chez votre enfant avant qu'il ne parte à l'école, vérifiez que sa température soit inférieure à 38°. Nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant malade en classe. Tout sera mis en place afin de lui assurer la continuité de l'enseignement à distance. Vous devez déclarer immédiatement à l'école la survenue d'un cas confirmé de COVID au sein du foyer en nous précisant si c'est l'élève qui est concerné. Notre rentrée se fera (sauf indication de dernière minute) sous le protocole jaune de niveau 2.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrines d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) Limitation des regroupements importants Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

© Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports - juillet 2021

Soyez assurés que l'équipe enseignante mettra tout en œuvre afin que l'école Saint Joseph continue à être un lieu de vie agréable pour apprendre, grandir, partager, s'ouvrir aux autres et au monde.



« A l'école, quand on m'a demandé d'écrire ce que je voulais être plus tard, j'ai répondu « heureux ». Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, je leur ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. » John Lennon